MEDICAL COUNCIL OF CANADA | LE CONSEIL MÉDICAL DU CANADA

Retard de développement

(mars 2023)

Explication

Un enfant est réputé avoir un retard de développement lorsque, contrairement à d'autres enfants d'une même population, il n'atteint pas un ou plusieurs des jalons établis. Les causes du retard de développement sont multifactorielles.

Les médecins de première ligne sont souvent les premiers cliniciens à évaluer le développement d'un enfant et à détecter un développement retardé ou atypique. Le retard de développement chez l'enfant est habituellement décelé de trois manières : (1) dans le cadre d'une surveillance ou d'un dépistage systématique du développement; (2) à la suite de préoccupations soulevées par les parents; (3) à la suite de préoccupations soulevées par des tiers, comme des enseignants de la petite enfance ou des professionnels en services de garde.

Dans le cas de nombreux troubles de développement, une intervention précoce peut avoir des effets positifs importants sur l'évolution de l'enfant, de sorte qu'une surveillance systématique du développement fait partie intégrante des soins pédiatriques de première ligne.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Retard global
    a. Troubles neurologiques (p. ex. troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale, dysgénésie cérébrale)
    b. Troubles génétiques et métaboliques (p. ex. trisomie 21, hypothyroïdie congénitale)
    c. Exposition à des substances toxiques (p. ex. plomb)
    d. Carences psychosociales graves
- Retard du langage et de la parole

    a. Troubles de l’audition
    b. Troubles du langage liés au développement
    c. Troubles du spectre de l’autisme (en cas de caractéristiques sociales et comportementales atypiques)
- Retard du développement moteur
    a. Paralysie cérébrale
    b. Dystrophies musculaires
    c. Troubles de coordination liés au développement
- Cognition
    a. Erreurs innées du métabolisme
    b. Maladies neurodégénératives
- Cause personnelle/sociale
    a. Troubles du spectre de l’autisme

Objectifs principaux

À l’aide d’un outil validé de mesure du développement, le candidat devra identifier les cas de développement retardé ou atypique dans un ou plusieurs domaines. Les enfants qui font l’objet de préoccupations à ce sujet devront être orientés vers des services d’intervention précoce, qui peuvent intervenir avant une évaluation spécialisée du développement.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d’un enfant présentant un retard de développement, le candidat devra

- recenser et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment celles découlant :
    a. du recours à des outils validés de mesure du développement dans le but de déterminer les domaines dans lesquels ce retard se manifeste;
    b. d’une anamnèse et d’un examen physique pertinents axés sur la détection des causes auxquelles on peut remédier immédiatement (p. ex. exposition à des substances toxiques, négligence grave);
- recenser et interpréter les examens pertinents, notamment :

a. une évaluation audiologique en cas de retard du langage;

b. les examens diagnostiques appropriés (p. ex. tests génétiques et métaboliques, neuro-imagerie), s’il y a lieu;

- établir un plan efficace de prise en charge, notamment :
  a. orienter immédiatement l’enfant en vue d’une évaluation pédiatrique spécialisée en cas de régression développementale;
  b. orienter l’enfant vers des services d’intervention précoce en cas de retard de développement dans n’importe quel domaine;
  c. déterminer si une évaluation et une intervention spécialisées ou pluridisciplinaires sont requises;
  d. faire intervenir les services communautaires aptes à fournir un soutien à la famille de l’enfant;
  e. maintenir la communication afin de soutenir la famille de l’enfant.